



Accrochage vehicule et fuite

Par raphael36

Bonjour à vous et meilleurs voeux,

En quittant une station essence à faible vitesse (manoeuvre) mon véhicule a très légèrement touché une voiture dont le conducteur faisait le plein.

Touche très bénigne j'ai poursuivi mon chemin.

Rentrant chez moi quelques heures plus tard je me décidais à appeler la station pour donner mes coordonnées et ma plaque.

On a refusé de me donner la plaque de l'autre conducteur.

Le lendemain j'ai appelé et envoyé des courriers aux gendarmeries du secteur pour donner mes coordonnées.

Est ce que je risque quelque chose si le conducteur portait plainte (si celui-ci avait eu des dégats ce dont je doute fort).

Meilleures salutations

Raphaël